



## APPEL À CANDIDATURES

### Contrat doctoral 2024

#### ***Henri Wallon (1879-1962), psychologue de l'enfance et réformateur de l'éducation***

#### **Qui est Henri Wallon ?**

Henri Wallon (1879-1962) est un personnage aux multiples facettes : savant, éducateur et citoyen. Issu d'une famille originaire du département du Nord, petit-fils de l'homme politique et historien Henri Wallon (l'auteur du célèbre amendement de 1875 assurant l'existence de la IIIe République), il est d'abord connu comme psychologue de l'enfant. Normalien, agrégé de philosophie (1902), docteur en médecine (1908), il soutient une thèse de doctorat d'État sur « l'enfant turbulent » (1925). Directeur d'études à l'École pratique des hautes études à partir de 1922, il y fonde un laboratoire de psychobiologie de l'enfant. Il lance aussi, en 1948, la revue *Enfance*.



Enseignant à la Sorbonne, il devient de 1937 à 1949 professeur au collège de France (chaire de psychologie et éducation de l'enfance). Henri Wallon est aussi connu comme réformateur de l'éducation : à la Libération, en 1944, il est secrétaire général du ministère de l'Éducation (août-septembre) puis fait partie de la commission de réforme de l'enseignement qui élabore le plan Langevin-Wallon, d'abord comme responsable du sous-groupe sur la formation des enseignants et vice-président puis président à la mort de Paul Langevin. De 1946 à 1962, il préside le Groupe français pour l'éducation nouvelle. Henri Wallon fut aussi un intellectuel engagé : membre du parti socialiste avant 1914, puis du PCF (1942-1962), résistant pendant la Seconde Guerre mondiale, il élu député en 1945-1946.

#### **Pourquoi une thèse sur Henri Wallon ?**

Cette thèse propose d'étudier comment la psychologie de l'enfance promue par Henri Wallon, articulée à ses engagements citoyens, débouche sur une pensée éducative et politique complexe. En effet, si le contenu du projet de la commission Langevin-Wallon est assez bien connu, la pensée pédagogique d'Henri Wallon est restée dans l'ombre de celle du physicien Paul Langevin et du célèbre plan qui porte leurs noms, resté une référence incontournable pour les réformateurs de l'éducation. En revanche, son rôle au ministère de l'Éducation nationale en 1944 est peu connu alors qu'il y trace les grandes lignes d'un programme de réorganisation de l'enseignement. L'intérêt d'Henri Wallon pour les questions éducatives remonte cependant à la Première Guerre mondiale. Il participe alors au mouvement des Compagnons de l'Université nouvelle (qui veut jeter les bases d'un enseignement rénové), appartient au Groupe français d'éducation nouvelle (créé en 1921 comme section nationale de la Ligue internationale d'éducation nouvelle), prend part aux activités de la Société française de pédagogie (qu'il préside de 1937 à sa mort) et milite à l'Internationale des travailleurs de l'Enseignement. Dans ce mouvement, il est particulièrement intéressé par les méthodes du pédagogue belge Ovide Decroly. Il se montre plus critique vis-à-vis de celles de John Dewey et Maria Montessori.

C'est au cœur de ces mouvements syndicaux et pédagogiques qu'Henri Wallon entre en contact avec le milieu des instituteurs d'une part, les problèmes de l'enseignement secondaire d'autre part, ainsi qu'avec les intellectuels de son temps (Léon Werth, Lucien Febvre par exemple). Son intérêt pour les questions d'éducation se double en effet d'un engagement politique qui plonge ses racines dans l'affaire Dreyfus : Henri Wallon fait partie de ces intellectuels qui militent activement au sein de diverses organisations antifascistes (Comité de vigilance des intellectuels antifascistes, président du Comité pour l'aide aux enfants espagnols), et qui sont attirés par le marxisme et le modèle soviétique (membre du Cercle de la Russie Neuve et de la revue *La Pensée*).

Le « Wallon psychologue » est un peu mieux connu : il est en effet considéré comme « le plus grand psychologue français », dont l'œuvre se situe à l'avant-garde des recherches contemporaines car s'y mêlent sa formation philosophique, son expérience de médecin formé à la méthode neurologique – notamment pendant la Grande Guerre – puis à la psychiatrie infantile dont il fut le pionnier en France, avec ses premières observations sur les « enfants anormaux ». Dès l'entre-deux-guerres, psychologie de l'enfant et éducation de l'enfant sont donc inséparables dans la pensée d'Henri Wallon. Il dirige diverses organisations, dont entre autres l'Institut national d'orientation professionnelle et « La grande cordée » pour la mise en œuvre de techniques d'éducation active pour enfants inadaptés. L'actualité des recherches d'Henri Wallon est particulièrement importante, entre autres dans le domaine du développement de l'enfant (langage, représentation du temps et de l'espace, motricité...etc), de la neuropathologie (troubles neurologiques mineurs), des causes et ses formes de l'inattention chez l'enfant (à l'origine de ce que l'on nomme à l'époque « l'inadaptation scolaire »), ou à propos de la psychométrie et de la méthode des tests de performances scolaires appliquées à l'orientation scolaire et professionnelle. Enfin, il serait utile de revisiter l'œuvre d'Henri Wallon, d'autant plus que les rares études existantes ont laissé de côté un pan entier de son activité, dont la quantité d'archives disponibles et en partie inexploitées, témoigne de l'importance.

**Discipline de la thèse** : sciences de l'éducation / histoire de l'éducation

**Rattachement administratif** : École doctorale de l'Alliance A2U (université d'Artois, UPJV, ULCO), laboratoire CAREF (UR 4697 UPJV)

**Compétences, pré-requis pour le ou la candidat(e)** : formation d'historien et maîtrise de la méthodologie du travail sur archives, connaissance générale de l'histoire de l'éducation au XX<sup>e</sup> siècle.

**Modalités de candidature** : dépôt du dossier sur ADUM avant le 31 mai 2024 (pièces attendues : CV et lettre de motivation, diplôme du Master avec relevé de notes – au moins du 1<sup>er</sup> semestre pour celles et ceux qui sont encore en M2 – un projet de recherche de cinq pages avec éléments de bibliographie et de sources documentaires) ; sélection des dossiers entre le 1<sup>er</sup> et le 13 juin ; auditions des candidats sélectionnés les 2 et 3 juillet ; retour des résultats aux candidats auditionnés le 8 juillet, réponse des candidats retenus le 12 juillet.

**Conditions matérielles du déroulement de la thèse** : thèse financée pendant 3 ans à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2024, CDD de droit public (env. 2000€ bruts / mois), possibilité d'une rémunération complémentaire (activités d'enseignement) et d'un soutien de l'association des descendants et des amis Henri Wallon, équivalent à une aide à la mobilité (études de terrain, séjours de recherche, participation à des séminaires et/ou colloques ; enveloppe globale maximum : 3000€)

**Contacts** : [julien.cahon@u-picardie.fr](mailto:julien.cahon@u-picardie.fr), [b.wallon@wanadoo.fr](mailto:b.wallon@wanadoo.fr)